



140, Principale, Les Coteaux, Qc., Canada, J7X 1A1

Les Coteaux, le 20 novembre 2007

E-ZCOM Inc.,
À l'attention de Monsieur Michel Roberge,
47, rue des Amadouviens,
Ste-Thérèse, Qc.,
J7E 5S7

Sujet : Communiqué sur la légalité de nos produits au poivre de Cayenne.

Monsieur,

Nous vous transmettons ce communiqué concernant tous *les avis contradictoires de certains policiers et du public en général* au sujet de notre système DRAGON ANTI-INTRUSION armé au poivre ainsi que l'histoire du poivre de Cayenne. Je dois vous informer que ceux qui vous ont donné des avis contradictoires, l'ont fait sans faire d'étude légale du sujet.

Nous avons fait faire des avis juridiques par plusieurs avocats, entre-autres, la FIRME D'AVOCATS LÉGER, ROBIC & RICHARD ; (Numéro de référence : 011887-0001-LC/JFN) L'ensemble de nos recherches à cet effet a été effectué sur une période de trois ans. Notre poivre de Cayenne est un produit naturel, homologué Canada, il est légal en vente libre au public de 18 ans et plus. Nos produits sont conçus et vendus pour la protection de la personne et de ses biens.

En conclusion, DRAGON ANTI-INTRUSION, appuiera et défendra vivement, avec ses avis juridiques, tous ses distributeurs ainsi que les utilisateurs dans le cas où ils auraient des accusations criminelles de déposées contre eux, à cause de nos produits au poivre de Cayenne ; excepté si ces derniers se livraient à des activités criminelles.

Espérant ce communiqué à votre entière satisfaction, recevez, monsieur, nos salutations distinguées.

Soumis pour information,

Claire Le Blanc,
Daniel Filon,
DFCL/dl
c.c : Filière.